



Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté

bilan
d'activité

2012

Conservatoire
d'espaces naturels
de Franche-Comté

connaître protéger gérer valoriser

Editorial



Anne Vignot
Présidente
du Conservatoire
d'espaces naturels
de Franche-Comté

Chaque année nous apporte son lot de réussites et d'échecs, nous nourrit des expériences et des interrogations auxquelles nous sommes confrontés. Comment transformer cette expérience en matière nouvelle, et ainsi ajuster nos ambitions, accomplir nos actions ?

Nous avons eu, en 2012, la chance d'être sollicités pour deux grands dossiers structurants et ambitieux pour la Franche-Comté. Tout deux concernent les zones humides : une mission de coordination des actions menées sur les zones humides en Franche-Comté, un projet européen, le projet life «tourbières du massif jurassien» en Franche-Comté. Ces sollicitations sont la marque de confiance de nos partenaires de terrain et financiers, et notre réponse est la preuve d'une meilleure santé comptable qui nous autorise à aller désormais sur des projets tels que ceux qui mobilisent une technicité pointue, diverse, et comportant des risques de gestion.

En ce qui concerne le projet Life « tourbières », il émane d'une idée qui est née grâce à une synergie toute exceptionnelle en Franche-Comté entre les gestionnaires et référents tourbières. Cette synergie et confiance des financeurs offrent le contexte favorable pour embrasser un dossier européen comme ce projet life « tourbières » et contribueraient à faire abonder des financements européens au bénéfice de notre territoire et de zones humides vulnérables si le dossier était retenu.

En 2012, nous avons ancré la pratique en profondeur d'un travail de collaboration avec le monde agricole. Bien évidemment le Conservatoire avait toujours travaillé avec les agriculteurs et impliqué chaque fois que cela se présentait les exploitants agricoles dans les actions que nous menions. Rappelons que lorsque nous travaillons avec les agriculteurs, c'est pour ouvrir le paysage, le diversifier, en consolider ses fonctionnalités, en améliorer la qualité biologique intrinsèque, c'est aussi restaurer les capacités de s'adapter aux nouveaux facteurs climatiques, à la reconstitution des ressources génétiques du vivant du plus nanoscopique au macroscopique. Mais, au delà de cette synergie ancienne avec la profession agricole, nous avons multiplié les lieux de rencontre et de dialogue, les lieux de réflexion pour accompagner une mutation partagée, éco-systémique, des territoires.

2012 a également démontré notre ambition de participer à une économie de la connaissance qui se construit tant en Europe qu'en France, et à une intelligence territoriale qui s'impose.

Pour ce faire, nous devons être dans la maîtrise de nos données : les collecter, les structurer, les diffuser, selon une éthique rigoureuse, efficace et bénéfique à l'environnement. Ainsi, nous participons à l'établissement d'outils collaboratifs pour garantir la pérennité de la connaissance et son transfert, en toute symétrie, entre producteurs, mais aussi pour rendre au public, juste rendu au regard de l'argent public investi dans nos missions.

Mais l'année 2012 nous a amenés à traiter des aspects très complexes sinon inquiétants. Alors que nous avons adopté un nouveau nom et logo, en cohérence avec notre fédération et afin de préparer notre démarche d'agrément, mais aussi, après avoir transformé nos statuts, notre stratégie, nous percevons, en train de se faire, une mutation importante des politiques menées dans le domaine de l'environnement. En effet, alors que le Ministère nous demande d'accélérer dans notre processus d'agrément, dans le même temps, des signes émis par certains de nos partenaires financiers semblent indiquer des éléments contradictoires : un financement recalculé à la baisse, avec des exigences nouvelles, des contraintes plus fortes... et même, une sémantique nouvelle. Il est désormais courant de parler de réhabilitation de milieux plutôt que de gestion, par exemple. Faut-il penser que les actions s'inscriront moins dans la durée ?

En outre, nous sommes régulièrement interpellés sur le rôle que nous devons jouer dans le cadre de l'aménagement du territoire, des mesures compensatoires, par exemple. Nous sommes confrontés aux exigences contradictoires d'une société en développement dont l'emploi est un enjeu social qui est perçu comme en compétition à celui de la biodiversité. Alors que leur destin est partagé.

Aujourd'hui, je redis que la mission du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, le sens même de l'existence de notre association, est la protection de l'environnement. Or, la pression sur le milieu naturel est de plus en plus forte, les superficies fondent sous la demande effrénée d'une activité humaine consummatrice, sinon gourmande, et même gouleuse.

Nous participons donc à la réflexion et l'action pour mieux penser les projets de développement en amont, pour accompagner les mesures compensatoires en aval, mais on ne peut nous faire porter la responsabilité des contradictions sociétales. Nous avons comme sens d'exister, avec d'autres partenaires, pour garantir la pérennité ou la réhabilitation de la fonctionnalité des milieux naturels, qu'ils soient patrimoniaux ou ordinaires, sinon nous perdrons notre raison d'être.

Dans ces temps, où la tension est tant financière que foncière, nos actions trouvent au final un sens précis, rigoureux, mais l'équilibre est fragile.

Sommaire



PARTIE 1	3
<i>Préserver & gérer durablement un réseau de sites sur lesquels le CEN Franche-Comté dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage</i>	
Connaître	4
Protéger	6
Gérer	8
Valoriser	11
L'actualité des sites en 2012	12



PARTIE 2	14
<i>Développer, soutenir & transmettre afin de démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel</i>	
Participer à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur du patrimoine naturel	15
Co-animer un réseau de gestionnaires	16
Initier, animer ou participer à des programmes régionaux et des plans d'actions	17
Soutenir les territoires, les gestionnaires et les propriétaires	19
Aider à la prise en compte des enjeux biodiversité par d'autres acteurs socio-économiques	19
Et aussi	20



PARTIE 3	21
<i>Participer à la connaissance régionale du patrimoine naturel notamment concernant la gestion des milieux et son suivi</i>	



PARTIE 4	22
<i>L'organisation associative et fonctionnelle du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté</i>	
Bilan financier	24
Les membres et l'équipe	26
Le CEN en chiffres et remerciements	27

PRÉSERVER & GÉRER DURABLEMENT un réseau de sites sur lesquels le CEN Franche-Comté dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage



Carte du réseau de sites sur lesquels le CEN dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage

- tourbières et marais
- pelouses sèches
- mares et étangs
- forêts
- écosystèmes alluviaux
- cultures

La constitution d'un réseau de sites naturels protégés à l'échelle de la région est au cœur de l'activité du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Il y intervient grâce à une maîtrise foncière (propriété) ou une maîtrise d'usage (location ou convention de gestion). La majorité de ses actions sur ce réseau de sites s'organise autour de quatre missions : CONNAÎTRE, PROTÉGER, GÉRER, VALORISER. Ce bilan d'activité est illustré d'exemples d'actions menées en 2012 au travers de ces quatre missions.

Connaître



Inventaires et suivis naturalistes

Afin de mettre en place des actions de protection des milieux naturels, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté acquiert une solide connaissance des habitats naturels, de la flore et de la faune. Il réalise des inventaires et des études sur ces écosystèmes pour mieux connaître les secteurs à préserver en priorité et pour mesurer l'impact de la gestion mise en œuvre sur ses sites.

En 2012, les actions de connaissance sur les sites du Conservatoire ont relevé de plusieurs types d'interventions : les suivis ou études permettant d'apporter des informations sur le fonctionnement des sites (suivis piézométriques, suivis et études hydrologiques ou pédologiques, études topographiques...) ; les suivis d'espèces ou d'habitats comme indicateurs permettant d'évaluer l'impact de la gestion ; le suivi des espèces patrimoniales grâce à des protocoles spécifiques ; le suivi général de végétation et/ou d'habitats ou de peuplements faunistiques ainsi que des inventaires complémentaires (faune / flore).

les découvertes en 2012

FLORE

1 L'hottonie des marais (*Hottonia palustris*) et la queue de souris (*Myosurus minimus*) au Colombey à Fleurey-lès-Faverney (70) • la gesse nissolle (*Lathyrus nissolia*) sur la prairie de l'étang au Curé à Bersaillin (39) • le liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) en bordure du Grand Maclu à Chaux-du-Dombief (39)

FAUNE

1 Le cuivré des marais (*Lycaena dispar*) au Colombey à Fleurey-lès-Faverney (70) • l'agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*) à Bersaillin (39) • la sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) nicheuse à la Grande Pile à Saint-Germain (70)

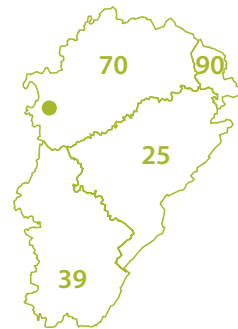
Des guêpes et abeilles solitaires, très originales pour la Franche-Comté, affectionnent les terrasses sableuses de Quitteur (70) pour y creuser leur nid. Certaines de ces espèces sont floricoles et nourrissent leurs larves avec du pollen, d'autres sont carnivores et capturent des insectes ou des araignées.

Un stage pour mieux connaître les hyménoptères sabulicoles des terrasses sableuses à Quitteur (70)

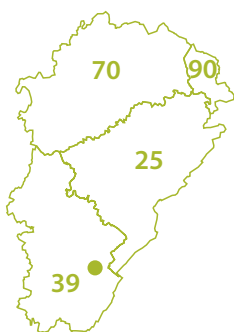
Les terrasses alluviales de Quitteur abritent des plantes et des insectes rares et très originaux pour la Franche-Comté. Elles accueillent notamment des guêpes et des abeilles solitaires qui ont la particularité de nicher dans les sols sableux. Samia Gharet, étudiante en deuxième année de Master au Muséum national d'histoire naturelle, a réalisé une étude de ces hyménoptères sabulicoles, axée sur les préférences d'habitats et de zones de nidification. Bien qu'aucune préférence n'ait pu être démontrée sur les habitats, l'étude indique que le recouvrement végétal et l'inclinaison des parois de nidification ont une influence sur la richesse spécifique et sur l'abondance de ces hyménoptères.

Parmi les espèces les plus emblématiques observées en 2012, citons *Scolia sexmaculata* (seule station franc-comtoise connue) et *Bembix rostrata* (2 stations en Franche-Comté).

Samia a également travaillé à la mise à jour de la cartographie des habitats du site, le suivi d'espèces végétales patrimoniales telles que la gagée des prés (*Gagea pratensis*) et la gagée des champs (*Gagea villosa*) ainsi qu'à la délimitation d'un périmètre d'intervention foncière cohérent et globalisé. L'objectif étant de proposer bientôt un nouveau plan de gestion du site.



Études préliminaires à la restauration du Galavaux (39)



Le CEN a lancé en 2012 un projet de reméandrement du Galavaux, ruisseau exutoire du Lac des Rouges Truites, en partenariat avec le PNR du Haut-Jura et la Commune. L'objectif est de réinstaller le cours d'eau dans son tracé initial qui avait été modifié lors des années 70. La correction a entraîné une dégradation importante du cours d'eau et un assèchement préjudiciable à la zone humide. Outre les études effectuées depuis 2008 sur le site (géologie, piézométrie, physico-chimie, végétation, faune, flore, etc.), un certain nombre d'investigations complémentaires ont été réalisées en 2012 afin de définir le projet et répondre aux exigences réglementaires.

Ainsi, un suivi de la température du cours d'eau a été engagé, un inventaire piscicole par pêche électrique a été réalisé par l'ONEMA, de même qu'une recherche de l'écrevisse à pieds blancs. Un inventaire des invertébrés aquatiques a également été effectué par la Fédération du Jura pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Parallèlement, une étude fine de la topographie a été réalisée, par exploitation de données aériennes (mission Lidar PNR 2012) et levés complémentaires de terrain. L'ensemble de ces données ont été synthétisées afin que soit déposé un dossier de demande d'autorisation en juin 2013.

81%

des sites du CEN sont dotés ou ont été dotés de plans de gestion, qui déterminent pour une durée de 5 ans les opérations de restauration ou d'entretien à mettre en œuvre. Ces préconisations de gestion peuvent parfois prôner la non-intervention.

L'absence de plan de gestion s'explique par la taille ou la non-cohérence de l'ensemble maîtrisé, ou par l'absence d'enjeux à court terme.



1 Inventaire piscicole par pêche électrique réalisé par l'ONEMA 2 Mesure du lit mineur du Galavaux avec le Parc naturel régional du Haut-Jura 3 Levés topographiques 4 Détermination de l'épaisseur de tourbe. Toutes ces études ont permis de définir avec précision les travaux à réaliser et de répondre aux obligations réglementaires liées à une autorisation loi sur l'eau.

Les plans de gestion édités en 2012

Trois nouveaux plans de gestion sur les sites du CEN et 2 nouveaux plans de gestion sur des sites en cours de formalisation de convention ont été rédigés en 2012, sans compter les notices de gestion pour les sites les moins complexes ou sous forme de réseau. La rédaction de ces documents permet de disposer des éléments de diagnostic nécessaires à la définition des enjeux, à celle des objectifs, puis à la programmation des actions pluriannuelles sur le site. Les programmes de suivi et les compléments d'inventaires permettent ensuite d'affiner ces enjeux ainsi que d'orienter et évaluer les actions de gestion menées.

- Tourbière au lieu-dit « Sous la Roche » (La Rixouse, 39). Plan de gestion 2012-2016
- Tourbière au lieu-dit « En Praillard » (La Rixouse, 39). Plan de gestion 2012-2016
- Tourbière « Sur les Seignes » (Frambouhans et Les Ecorces, 25). Renouvellement du plan de gestion, 2012-2016.
- Pelouses et prairies humides « Au Muret » (Charchilla, 39). Plan de gestion 2013-2017
- Pelouse de la Longue Fin (Renaucourt, 70). Plan de gestion 2013-2017



Tourbière d'En Praillard à la Rixouse (39)

Protéger

Un travail en amont...

Pour protéger les richesses biologiques et les milieux naturels les plus menacés, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté utilise la maîtrise foncière (achat de terrain) et la maîtrise d'usage (convention avec le propriétaire, bail, etc.) pour en assurer la préservation, puis la gestion lorsqu'une entité de gestion cohérente est obtenue.

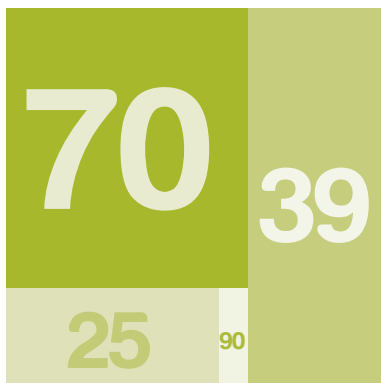
L'année 2012 a vu une évolution notable concernant les maîtrises foncière ou d'usage du Conservatoire, concrétisation de plusieurs opérations menées dès 2010 et 2011. L'acquisition a porté sur le site du Pré sous la Fontaine à Epenouse (25) pour 0,48 ha de moliniaie. Une dizaine de conventions de gestion concernant 10 sites, dont 5 nouveaux, ont été signées, représentant 52,46 ha au total. Des renouvellements de conventions ont été également engagés sur 2 sites. Enfin, un premier bail locatif civil d'une durée de 12 ans et des baux emphytéotiques longs de 99 ans a été mis en place par le CEN.

60

sites ou groupes de sites constituent le réseau de sites CEN totalisant une surface de

1 226 ha

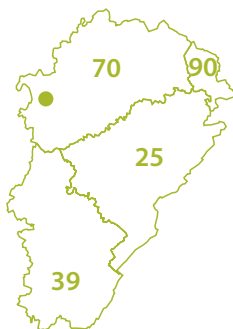
Répartition des surfaces des sites gérés par le CEN



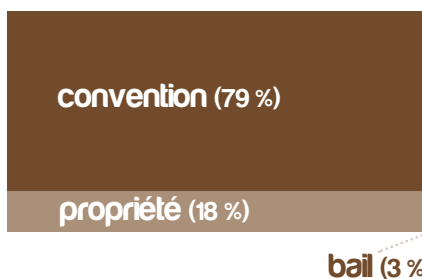
HAUTE-SAÔNE (70) : 48 % > 26 sites
JURA (39) : 37 % > 23 sites
DOUBS (25) : 13 % > 9 sites
TERRITOIRE DE BELFORT (90) : 2 % > 2 sites



La roselière du site de «la Vieille Saône» à Autet (70) est l'une des plus grandes roselières de la Saône.

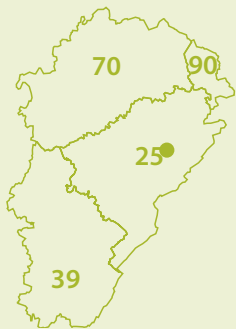


Répartition des surfaces par type de maîtrise des sites gérés par le CEN



La convention avec la commune d'Autet renouvelée sur le site de « la Vieille Saône » (70)

Le Conservatoire et la commune d'Autet ont abordé en juin 2012 le renouvellement de l'ancienne convention de gestion, qui arrivait à échéance. Il a été proposé d'allonger sa durée (passage de 4 ans à 10 ans) et le cas particulier des parcelles agricoles en location a été évoqué. Le 3 décembre 2012, le Conseil municipal de la commune d'Autet s'est prononcé en faveur du renouvellement de la convention de gestion du site, qui s'applique sur 54 parcelles représentant une surface d'environ 37 hectares. Un partenariat est actuellement en cours de réflexion entre la commune et l'ONF afin de mener une gestion respectueuse sur des milieux forestiers à enjeux écologiques et sans enjeux de production.



Une palette d'outils fonciers pour le site remarquable d'Epenouse (25)

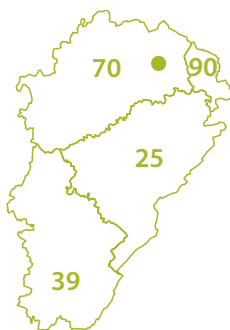
Le site des Prés sous la Fontaine, à Epenouse, s'intègre, sur le premier plateau du Doubs, dans un réseau de prairies à molinie, remarquable par son patrimoine entomologique et botanique. L'une des espèces phares, le spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), orchidée bénéficiant d'un plan de conservation, a motivé dès 2009 l'engagement d'une animation foncière par le CEN Franche-Comté. Réalisée avec l'appui de la SAFER, l'animation s'est révélée plus longue et difficile que prévue, mais s'est finalement concrétisée de façon très satisfaisante fin 2012. Une palette variée d'outils fonciers a été utilisée sur le site avec

l'acquisition par le CEN d'une parcelle (financée dans le cadre des mesures supplémentaires de la LGV Rhin-Rhône branche Est), la signature devant notaire d'un bail civil pour une durée de 12 ans avec une propriétaire privée et des échanges fructueux pour un conventionnement (abouti début 2013) avec un autre propriétaire sur le reste du site.

*Les prairies à molinie à Epenouse (25) abritent une orchidée très rare et menacée, le spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*).*



La tourbière du Sennepey qui est aujourd'hui presque entièrement maîtrisée.

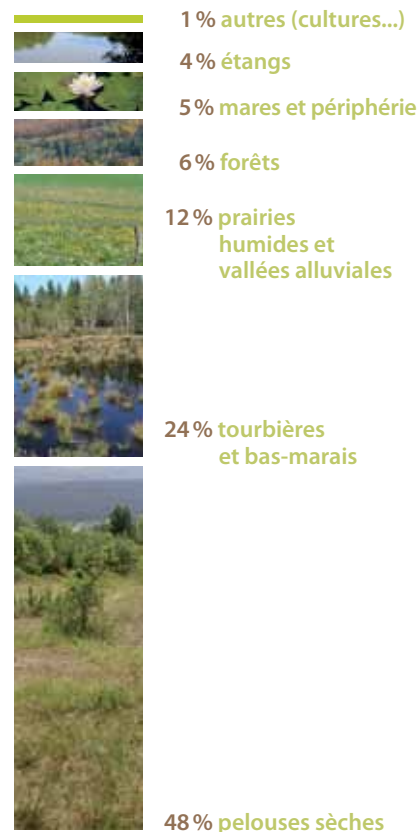


Des baux emphytéotiques sur les tourbières sous-vosgiennes (70)

Propriétaire depuis 2000 d'une partie de la tourbière de la Grande Pile, le CEN a fortement renforcé en 2012 sa maîtrise foncière pour la sauvegarde sur le long terme de ce site phare. La commune de Saint-Germain, également engagée de longue date dans la démarche et récemment acquéreuse de nouvelles parcelles sur les tourbières voisines du Bois de Question et de la Petite Pile, a en effet signé au bénéfice du CEN un bail emphytéotique de 99 ans sur l'ensemble de ses propriétés sur ces trois sites. Les communes de Saint-Barthélemy et de Montessaux ont suivi cet exemple pour la tourbière du Sennepey, sur laquelle le CEN n'avait jusqu'alors qu'une maîtrise d'usage par convention sur certaines parcelles. Comme la Grande Pile, la tourbière est aujourd'hui presque entièrement maîtrisée.

Diversité des milieux gérés par le CEN

(en surface)



Réflexion sur la stratégie foncière et les périmètres d'actions foncières

Le document d'orientation 2011-2015 du CEN Franche-Comté propose de « développer le réseau conservatoire en vue d'une cohérence écologique régionale » (Objectif 1.1). Afin de définir une stratégie d'intervention foncière, Jean-Marie Laurent, étudiant en MASTER 2, a effectué un stage de 6 mois consacré à l'élaboration d'une première méthodologie. Il s'est attaché à proposer une approche permettant de définir les « périmètres d'actions foncières », c'est-à-dire les périmètres à prendre en compte lorsque l'on souhaite intervenir sur un nouveau site ou consolider notre présence sur un site ancien.



Cette réflexion a permis de définir des périmètres d'interventions prioritaires et des périmètres élargis (prenant en compte les pratiques exercées en périphérie du site pouvant avoir un impact).

Un coup de pouce pour la nature

Afin de favoriser la biodiversité sur ses sites, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté met en œuvre différentes opérations de restauration et d'entretien : travaux hydrauliques, débroussaillage, pâturage, fauche... C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux, notamment les agriculteurs.

En 2012, ces actions de gestion ont été très diverses tant par leur nature que par les milieux concernés. Pour leur réalisation, le Conservatoire a fait appel à des agriculteurs, à des entreprises spécialisées ou d'insertion, à son technicien berger, mais aussi à des bénévoles lors de chantiers nature organisés tout au long de l'année.



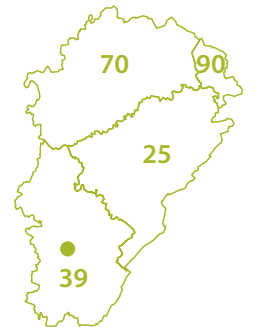
26

exploitants agricoles ont contribué à l'entretien et la gestion de sites, ce qui témoigne du lien important entre l'activité du Conservatoire et le maintien d'activités sur ces territoires ruraux.

Pâturage à Baume-les-Messieurs et Bonnefontaine (39)

Le pâturage sur les pelouses sèches de Bonnefontaine et de Baume-les-Messieurs a été accompagné en 2012 d'actions principalement centrées sur la lutte contre leur enrichissement.

Le débroussaillage manuel réalisé par le technicien berger du Conservatoire a permis de réouvrir des passages enrichis et des clairières enclavées devenues inaccessibles pour les animaux. Ces actions, indispensables en complément du pâturage, ont un double objectif agricole et environnemental : l'augmentation des surfaces pâturées ainsi que la conservation des pelouses sèches et des nombreuses espèces inféodées à ces milieux. De plus, sur le site de Baume-les-Messieurs, la mise en lumière d'une partie du sentier de randonnée traversant le parc de Sous-la-Baume constitue un atout paysager non-négligeable pour ce site jurassien remarquable. L'enjeu majeur pour les années à venir consiste en la pérennisation des actions mises en place sur ces deux sites. Cela passe par une réflexion d'ensemble sur la maîtrise d'usage et le partenariat avec les acteurs locaux notamment la Communauté de communes des coteaux de la Haute Seille sur le site de Baume-les-Messieurs et par une modification des pratiques pastorales sur certaines parcelles à Bonnefontaine.

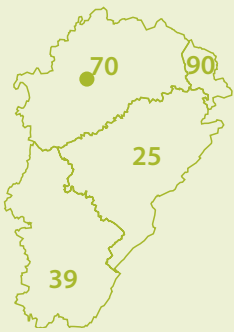


La pâturage sur la reculée de Baume-les-Messieurs permet de conserver les pelouses sèches qui abritent de nombreuses espèces rares et menacées.

Le saviez-vous ?

Le PÂTURAGE SUR PELOUSES SÈCHES peut avoir sa place dans un cycle d'engraissement. La preuve à Baume-les-Messieurs : malgré les conditions difficiles rencontrées par les brebis sur les coteaux secs, elles ne semblent pas manquer de nourriture ! En fin de saison, Christian Coutant, le technicien berger du Conservatoire, rend les brebis prêtées par un exploitant local, Raphaël Farrugia, en bon état sanitaire, certaines ayant même pris du poids. De quoi valoriser le pâturage en milieu sec !





Des agriculteurs impliqués pour la préservation des prairies du Colombey (70)

Trois nouveaux baux ruraux à caractère environnemental ont été signés à Fleurey-lès-Faverney et Amoncourt (70) en 2012, portant ainsi les surfaces contractualisées grâce à cet outil à 26,5 hectares.

Les mesures de gestion ont été localisées en fonction des particularités du terrain et non du parcellaire cadastral. Ainsi, en complément du bail rural environnemental et pour assurer une cohérence de la gestion des prairies alluviales (les surfaces propriétés du Conservatoire ne sont pas toutes contiguës), trois conventions de partenariat ont été passées avec les exploitants sur une surface de 14,7 ha. Ce sont donc 41 hectares qui sont gérés de façon extensive et pérenne sur les prairies du Colombey. A noter qu'un important travail a été réalisé pour établir les états des lieux des cinq baux ruraux et leurs modalités de suivis, avec une incitation de la participation des exploitants à ces suivis.

François Darosey, exploitant sur les parcelles du Conservatoire, présente les préconisations environnementales mises en œuvre lors d'un reportage de France 3 Franche-Comté.



Gestion sur les sites CEN hors actions menées par des partenaires exploitants agricoles :

51

opérations de gestion réalisées par le CEN en 2012, réparties sur 30 sites.

13

sites ayant bénéficié d'opérations de gestion des ligneux, de fauche ou de débroussaillage (hors travaux nécessaires à la mise en place du pâturage)



17

sites ayant accueilli un pâturage extensif

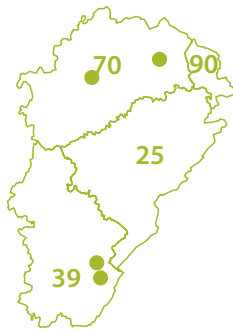


7

sites sur lesquels des interventions concernant la gestion hydraulique ont eu lieu

4

avec des interventions pour la limitation ou l'éradication d'espèces invasives



Des chantiers de lutte contre les invasives

Plusieurs chantiers de lutte contre des espèces végétales invasives ont été conduits au cours de l'année 2012. Sur les tourbières du Lac des Rouges Truites (39) et d'En Prailard (La Rixouse, 39), deux chantiers d'arrachage ont été réalisés afin de contrer le début d'implantation du solidage géant (*Solidago gigantea*), espèce au fort pouvoir colonisateur.

Sur la tourbière du Sennepey (Saint-Barthélemy, 70), les travaux de confinement de la décharge ont provoqué l'apparition d'un cortège important d'espèces exotiques, dont de nombreuses invasives. Afin d'éliminer les plus dynamiques, l'association d'insertion Chantiers environnement a été missionnée pour arracher les populations de solidage du Canada (*Solidago canadensis*) et de spirée de Billiard (*Spiraea x billiardii*). Elle est également intervenue pour compléter l'action de la commune sur la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) qui aura subi cette année quatre fauches consécutives.

Mais ces espèces invasives ne se cantonnent pas aux milieux terrestres : c'est ainsi que sur la commune d'Amoncourt (70), un chantier bénévole a permis de ralentir la dynamique de l'élodée du Canada (*Elodea canadensis*), plante aquatique invasive qui colonisait une mare.



Bouquet de plantes invasives à Saint-Barthélemy (70). Les introductions d'espèces animales et végétales sont désormais considérées en France comme la deuxième cause d'appauvrissement de la biodiversité, après la destruction des habitats.

L'élodée du Canada (*Elodea canadensis*) est une plante aquatique qui envahit notamment les cours d'eau, les étangs et les mares, formant des peuplements denses.

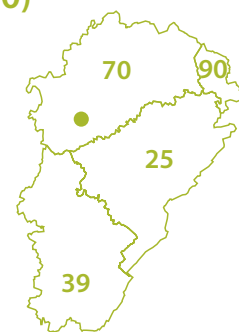


Arrachage du solidage géant (*Solidago gigantea*) au Lac des Rouges Truites. Introduite en France comme plante ornementale, cette espèce exotique invasive colonise aujourd'hui différents milieux, notamment les zones humides.



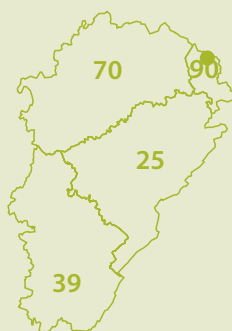
Travaux sur les pelouses des Monts de Gy (70)

Suite aux actions d'animation foncière menées sur la pelouse de la Fresse à Bucey-lès-Gy, d'importants travaux ont eu lieu au printemps 2012. Un débroussaillage linéaire (broyeur à chaînes) a été réalisé autour de la pelouse pour clôturer un parc de 18 ha et permettre un pâturage équin, bovin et asin. Fin septembre 2012, des travaux de débroussaillage (broyeur à marteaux) ont été entrepris à l'intérieur de la parcelle : création de larges couloirs au sein des nappes de prunelliers pour faciliter le déplacement des animaux entre les patches de pelouses. Ces couloirs ont été très vite utilisés par la faune.



Travaux de réouverture au Bois de Lamadeleine (90)

Le CEN est propriétaire, depuis 2001, de 9 hectares de hêtraies-sapinières et d'un demi hectare d'une mégaphorbiaie avec aulnaie-frênaie situés dans le périmètre du site Natura 2000 « forêts et ruisseaux du piémont vosgien dans le Territoire de Belfort » à Lamadeleine-Val-des-Anges. Le CEN a signé en 2009 deux contrats Natura 2000. Un contrat « forestier » a permis la mise en place au sein de la hêtraie-sapinière d'un îlot de sénescence d'une superficie de 2,6 hectares dans le but de préserver la faune et la flore spécifiques ainsi que les champignons. Un autre contrat a permis de réaliser des travaux de réouverture de la mégaphorbiaie qui se sont terminés en automne 2012 et de mettre en place un pâturage extensif équin en partenariat avec un éleveur local pour maintenir le milieu ouvert.



Tracteur équipé d'un broyeur à marteaux pour le débroussaillage des pelouses sèches des Monts de Gy (70). Ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale.

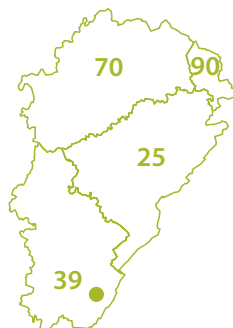
Le saviez-vous ?

Le **PÂTURAGE MIXTE**, alliant bovin et équin, met au profit de la gestion leur comportement alimentaire différent. Le premier contraste entre ces herbivores est mécanique : les bovins arrachent l'herbe à l'aide de leur langue alors que les chevaux la coupent très ras avec leurs dents. La seconde différence est liée à la sélectivité alimentaire : les bovins et équins ne consomment pas préférentiellement les mêmes espèces et ne pâturent généralement pas les mêmes zones.



Ce pâturage mixte permet, notamment après des travaux de réouverture, de limiter plus efficacement la repousse des ligneux.

Un pâturage en vallée de la Bienne (39)



Le CEN est propriétaire depuis 1997 de plusieurs parcelles de pelouses, forêts, fruticées et marais tufeux sur les pentes qui bordent la Bienne, à Longchaumois et Villard-sur-Bienne. C'est sur cette dernière commune, au lieu-dit « Sous la Roche », que le CEN a signé en 2007 son premier contrat Natura 2000. Plusieurs hectares de pelouses ont ainsi été défrichés sur 5 ans, avec l'espoir de trouver une solution pour un entretien par pâturage. Avec le soutien du Parc naturel régional du Haut-Jura, animateur du site Natura 2000 de la Vallée de la Bienne, un partenariat avec un éleveur local a été noué en 2012. Motivé malgré les fortes pentes et

conscient des précautions à prendre sur ces habitats sensibles, Philippe Canteux a ainsi mené trois chevaux et un âne pendant un mois sur l'un des secteurs reconquis. Un nouveau contrat Natura 2000 pour la pose de clôtures et la mise en place d'un pâturage plus pérenne, par des équins ou des lamas, est désormais à l'étude.



Les pelouses en pente de la vallée de la Bienne pâturées par des chevaux et bientôt des lamas.

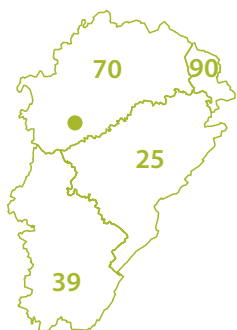




Valoriser

Valoriser pour sensibiliser et impliquer

Outre son action principale de préservation de l'environnement, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté amène localement à la prise en compte citoyenne des enjeux de protection du patrimoine naturel. Il met en place pour cela différentes actions d'information et de communication : soirées d'information, sorties découverte, chantiers nature, plaquettes et livrets de sensibilisation...



Les élèves des écoles des Monts de Gy (70) sensibilisés

Dans le cadre de son intervention sur les pelouses sèches des Monts de Gy, le Conservatoire travaille en partenariat avec le CPIE de la Vallée de l'Ognon afin d'apprendre aux enfants du territoire les richesses que renferment les milieux naturels alentours. Cette année, ce sont les élèves des CM1/CM2 de deux écoles primaires qui ont bénéficié des animations du CPIE sur les pelouses sèches et leur flore.

Une restitution a été conduite par les élèves sur la pelouse de Folle, gérée par le CEN, avec différents ateliers présentés aux partenaires du projet et aux élus.



Les chantiers d'automne 2012

Opération nationale organisée chaque année de septembre à décembre par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, les chantiers d'automne sont l'occasion d'entretenir la nature et de sensibiliser différents publics.

- ❶ 23 salariés d'Holcim ont participé à la restauration de la pelouse d'Ougney-Douvot (25).
- ❷ 28 étudiants du BTS « Gestion et protection de la nature » de Montmorot se sont mobilisés pour débroussailler une zone humide des Quatre Lacs (39).
- ❸ Fauche de la moliniaie de Doucier (39) en faveur du spiranthe d'été.
- ❹ Ratissage de la moliniaie à Epenouse (25).
- ❺ Les bénévoles de l'AAPPMA de Saint-Loup-sur-Semouse (70) ont nettoyé la forêt de la Grande Noue.
- ❻ Curage de mares et lutte contre les invasives à Amoncourt (70).



❶



❸



❺



❷



❹



❻

L'actualité des sites en 2012

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface gérée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux hydrologiques	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
DOUBS (25)											
Epenouse	Les Prés sous la Fontaine	tourbières et marais	0,80	●			●			●	
Dambelin	Les prés Nicard	pelouses sèches	6,32							●	●
Frambouhans et Les Ecorces	Sur les Seignes	tourbières et marais	15,28							●	
Frambouhans	Cerneux-Gourinots	tourbières et marais	26,30							●	
Ougney-Douvot	Champ du Bois Banal	pelouses sèches	3,09				●				●
Passonfontaine	Le Barchet	tourbières et marais	42,10		●					●	●
Passonfontaine	La Grande Seigne	tourbières et marais	24,90							●	●
Voillans	La Levée	pelouses sèches	11,77	●	●					●	
Roset-Fluans	Château-le-Bois	pelouses sèches	23,49								
JURA (39)											
Séligney, Bersaillin, Rahon	Mares et étangs de la vallée de la Seille	écosystèmes aquatiques	27,8				●			●	
Andelot-en-Montagne	Les Bruyères	tourbières et marais	22,83							●	●
Baume-les-Messieurs	Reculées de la Haute Seille	pelouses sèches	76,86		●		●			●	●
Bonlieu	Tourbière du lac et étang du Lautrey	tourbières et marais	67	●						●	●
Bonnefontaine	Tarte Briod	pelouses sèches	69,25		●		●			●	
Censeau / Esserval-Tartre	La Seigne	tourbières et marais	4,97							●	●
La Rixouse	Sous les Montées	tourbières et marais	0,98	●							
Doucier	Sur le But	tourbières et marais	0,66				●			●	●
Esserval-Tartre	Mare aux demoiselles	écosystèmes aquatiques	2,51	●					●	●	
Esserval-Tartre	Les Prés Vieux	tourbières et marais	8,03	●						●	●
Foncine-le-Haut	L'Entrecôtes-du-Milieu	tourbières et marais	5,46	●		●				●	●
Gevry	Morte de la Roz	écosystèmes alluviaux	2,76								
Lac-des-Rouges-Truites	Lac des Rouges Truites	tourbières et marais	34,65	●				●		●	●
La Chaînée-des-Coups	Le Mou de Pleure	tourbières et marais	2,98							●	
Le Frasnois	Sur les Roches	forêt	26,85	●					●	●	●
Le Frasnois La Chau-du-Dombief	Les Quatre Lacs	tourbières et marais	43,87		●		●			●	●
Loulle	La Corniche de la Culotte	pelouses sèches	5,02		●					●	●
Villard-sur-Bienne	Pelouses de la vallée de la Bienne	pelouses sèches	27,47		●					●	
Ménétrux-en-Joux	Val Dessous	tourbières et marais	9,05		●				●	●	

● action réalisée

● action à finaliser

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface gérée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux hydrologiques	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
Montholier	La Chau	écosystèmes alluviaux	9,11	●						●	●
Montigny-sur-l'Ain	Les Grands Communaux	écosystèmes alluviaux	7,20	●					●	●	●
Ney	Corniche du Bénédegand	pelouses sèches	7,20				●			●	

HAUTE-SAÔNE (70)

Autet	Vieille Saône	écosystèmes alluviaux	37,34	●			●	●		●	●
Amoncourt Fleurey-lès-Faverney	Prairies du Colombey	écosystèmes alluviaux	30,01	●			●	●		●	●
Belfahy	Forêt de Belfahy	écosystèmes forestiers	3,26					●			●
Beulotte-Saint-Laurent	Les Grands Faings	tourbières et marais	0,28								
Betoncourt-Saint-Pancras Fontenois-la-Ville	Etang des Bois	écosystèmes aquatiques	6,88							●	●
Bucey-lès-Gy, Courcuire	Pelouses des Monts de Gy	pelouses sèches	161,67	●	●		●			●	●
Bucey-lès-Gy, Montboillon	Vallon de Fontenelay	pelouses sèches	41,60								●
Champlitte	Combe Charton	pelouses sèches et culture	4,97	●	●		●		●	●	●
Champlitte	Pelouses de Champlitte	pelouses sèches	156,44		●		●				●
Ecromagny	Etang Pellevin	tourbières et marais	1,41				●			●	●
Fouvent-saint-Andoche	Les Montants	pelouses sèches	0,39		●					●	●
Montigny-lès-Vesoul	Mare du Breuil	écosystèmes aquatiques	0,07								
Quitteur	Sur le Grand Creu	pelouses sèches	4,81	●			●			●	●
Renaucourt	La Longue Fin	pelouses sèches	0,47						●	●	
Roche-et-Raucourt	Pelouses de Sacre Fontaine	pelouses sèches	8,71		●		●			●	●
Servance	L'Ambyrne	tourbières et marais	8,83	●		●				●	●
Saint-Barthélémy Montessaux	Sennepey	tourbières et marais	10,34	●			●	●		●	
Saint-Germain	La Grande Pile	tourbières et marais	50,10	●					●	●	●
La Montagne	Ancien étang de l'Hermitage	tourbières et marais	7,88							●	●
Cresancey	Tourbière de la Grande Mouille	tourbières et marais	2,50							●	●
Magny-Danigon	Mare du terri du Triage	milieux artificialisés	0,16	●						●	
Saint-Loup-sur-Semouse	Forêt alluviale de la Grande Noue	écosystèmes alluviaux	21,45	●					●		●
Vars	Etang de Theuley-lès-Vars	écosystèmes forestiers	22,92							●	●

TERRITOIRE DE BELFORT (90)

Chèvremont	Rouge Fosse	pelouses sèches	13,51		●		●			●	●
Lamadeleine-Val-des-Anges	Bois de Lamadeleine	écosystèmes forestiers	8,94				●			●	

DÉVELOPPER, SOUTENIR & TRANSMETTRE afin de démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel



Carte des autres sites d'intervention du CEN

- Soutien à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur du patrimoine naturel
- Programmes régionaux et plans d'actions
- Assistance aux collectivités locales, aux gestionnaires et aux propriétaires
- Aide à la prise en compte des enjeux biodiversité par d'autres acteurs socio-économiques

Par son champ d'intervention régional, ses compétences pluridisciplinaires pour la gestion des milieux naturels et semi-naturels et l'expérience acquise dans la prise en compte des contextes locaux et de la concertation, le CEN Franche-Comté a été amené à développer son action au travers de programmes régionaux, d'animation et de soutien aux politiques en faveur du patrimoine naturel. Cette démarche partenariale de concertation a pour objectif d'étendre les actions en faveur du patrimoine naturel (démultipliation) en impliquant l'ensemble de la société (collectivités, acteurs socio-économiques, partenaires techniques et scientifiques...) au-delà des seuls sites préservés et gérés par le CEN.

Participer à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur du patrimoine naturel

L'implication du CEN dans la politique Natura 2000



• Site des «Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine» (70)

Animateur technique en 2012 pour la Communauté d'agglomération de Vesoul, structure animatrice, le CEN a poursuivi la mise en œuvre du document d'objectifs en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Haute-Saône, cette dernière intervenant sur le suivi des mesures agri-environnementales. De nouveaux contrats « agricoles » ont pu être engagés, représentant une surface contractualisée de 71,3 hectares. Les deux premiers contrats « non agricole, non forestiers » du site Natura 2000 ont été montés et signés en 2012. Ils concernent des opérations de restauration de pelouses sèches totalisant 23 hectares et seront mis en œuvre dès le début d'année 2013. Par exemple le Contrat du Plateau de Cita engagé par la commune d'Echenoz-la-Méline permettra de redonner une vocation agricole à près de 14 ha d'anciens communaux avec leur remise en pâturage par des ovins du Lycée agricole de Vesoul. Ce contrat, d'un montant de 64 555 €,

permettra de financer des opérations de réouverture des pelouses sèches par coupe et broyage des broussailles, et l'installation d'aménagements pastoraux. Il prévoit la pose de près de 2 km de clôtures électriques permanentes avec dispositifs de franchissement pour les piétons et VTT et installation d'un système de récupération des eaux de pluie pour l'abreuvement du troupeau. Deux panneaux d'information des usagers seront également installés aux entrées du site.

• Autres sites

Le CEN a également collaboré à la mise en œuvre du Document d'objectifs du site Natura 2000 de la « Bresse Jurassienne » et a participé à différents comités de pilotage.

28 sites

du Conservatoire sont partiellement ou en totalité inclus dans des périmètres Natura 2000 « habitats », soit

985 hectares

Système d'abreuvement par récupération d'eau de pluie installé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur le plateau de Cita à Echenoz-la-Méline (70) dans le cadre d'un contrat Natura 2000 « non agricole, non forestier » signé fin 2012.

Un accompagnement des politiques Espaces naturels sensibles

Dans le cadre de son accompagnement des politiques Espaces naturels sensibles (ENS) des Conseils généraux, le CEN a poursuivi ses actions engagées sur les sites du Territoire de Belfort : suivi d'espèces patrimoniales, rédaction de fiches actions en vue de la mise en place de la gestion, mise en place de pâturages extensifs sur la base de cahiers des charges, notamment sur les sites de Danjoutin, d'Andelnans et de Chèvremont.

Sur le réseau ENS du Doubs, le CEN a continué le suivi du pâturage des sites de Quingey et Belvoir et a participé à la mise en œuvre de la gestion sur le site de Montrond-le-Château.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique : un document stratégique pour la préservation des milieux naturels francs-comtois

Depuis 2011, le Conservatoire participe activement à l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), piloté conjointement par le Conseil régional et l'Etat, dans le cadre de la politique Trame verte et bleue issue du Grenelle de l'environnement. Ce schéma a pour but de dresser une cartographie des hauts lieux de biodiversité de la région et des potentialités de continuités écologiques entre ces derniers, afin de favoriser le déplacement des espèces d'un milieu de vie à un autre.

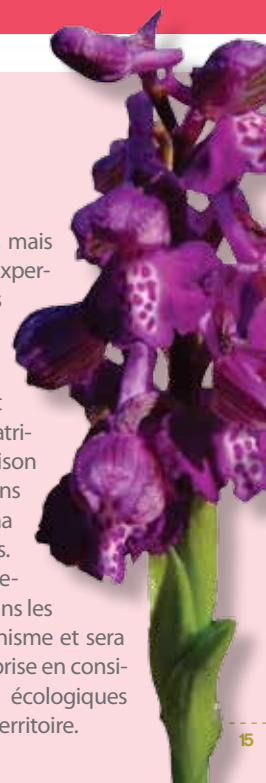
Les contributions se sont notamment traduites par la participation aux Comités régionaux Trame verte et bleue, aux nombreux groupes de travail ainsi qu'aux comités ter-

ritoriaux élaborés en divers secteurs stratégiques de Franche-Comté, tout en prenant en compte les démarches et schémas existants dans les régions voisines et transfrontalières. Les réflexions menées ont été concertées avec un panel important d'acteurs issus de différents domaines d'activité, qu'ils soient socio-économiques ou œuvrant à la préservation de l'environnement.

Des entretiens bilatéraux avec les bureaux d'études en charge de l'élaboration du SRCE ont permis de contribuer à la définition des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques qui s'y réfèrent, notamment par la diffusion de données relatives aux milieux naturels sur lesquels le Conservatoire concentre

son action de protection, mais également au travers d'expertises conduites lors des différents ateliers territoriaux.

Des échanges concernant le rôle du Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement dans l'élaboration de ce schéma ont également été réalisés. Validé en 2014, le SRCE devra être pris en compte dans les futurs documents d'urbanisme et sera un cadre général pour la prise en considération des continuités écologiques dans l'aménagement du territoire.



L'animation régionale zones humides

L'année 2012 a vu le démarrage du projet régional d'animation en faveur des zones humides de Franche-Comté. S'articulant sur plusieurs niveaux d'intervention, du régional au niveau local, ce projet vise à mobiliser et démultiplier toutes les compétences régionales qui existent en faveur de ces milieux. Le CEN, en tant qu'animateur

regional, a pour objectif de favoriser la cohérence régionale des actions entre les différents niveaux d'organisation au sein du projet (départemental, territorial et local), en développant des échanges, des approches et des outils communs. Cette mission d'animation régionale est accompagnée par l'Agence de l'eau, la DREAL Franche-Comté et la Région, qui en sont les financeurs. Au cours de cette première année, le CEN aura engagé les actions pour ses quatre principales missions.



Tourbière Sur les Seignes à Frambouhans (25)

rel de la maison de l'environnement. Ces éléments de connaissance ayant pour objectif des actions de préservation et de restauration de ces zones humides, il s'agissait de rechercher des outils opérationnels en lien avec les animateurs départementaux et territoriaux, dont le rôle est de mobiliser les porteurs de projets potentiels.

De plus, dans un objectif de diffusion des connaissances et des actions entreprises, le projet prévoyait la mise en place d'outils de communication. Ainsi, une lettre d'information semestrielle a été créée et des réflexions sur la mutualisation des ressources documentaires ont été menées. L'ensemble des étapes de ce projet a été discuté au cours de comités de pilotage, rassemblant les acteurs régionaux finançant le projet, les Conseils généraux, les DDT, les animateurs départementaux (Conseil général pour le Doubs et la Fédération départementale des chasseurs pour le Jura) et les experts pour la validation des données issues des inventaires.

Les objectifs de la première phase devaient être de finaliser un référentiel commun pour l'acquisition ou

Le CEN et les Réserves naturelles régionales

Le CEN est activement impliqué, pour soutenir et accompagner le Conseil régional dans sa politique de développement du réseau des Réserves naturelles régionales, dans trois projets de création ou renouvellement : les pelouses de Mancy dans le Jura, le vallon de Fontenelay et la tourbière de la Grande Pile en Haute-Saône. Sur ce dernier site, 2012 a été notamment l'occasion d'importants échanges sur les périmètres pressentis avec l'ONF et la commune de Saint-Germain, avec une validation d'un zonage excluant les forêts sèches mais incluant près de 60 hectares sur la tourbière principale et trois secteurs tourbeux périphériques.

Co-animer un réseau de gestionnaires

15^e et 16^e numéro pour L'Azuré

L'Azuré est la lettre d'information du réseau des Réserves naturelles et du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Diffusée deux fois par an, elle est coordonnée par le CEN et la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray. Cette revue d'information a pour vocation d'être un guide technique et informatif par la description des activités des gestionnaires des milieux naturels. Deux numéros ont été édités en 2012 dont un numéro spécial « insectes ». Tous les numéros sont téléchargeables notamment sur le site internet du CEN : www.cen-franche-comte.org.



Initier, animer ou participer à des programmes régionaux et des plans d'actions

Le Programme régional d'actions en faveur des mares

Le Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté a vu la mise en œuvre d'une quatrième année d'actions opérationnelles sur les cinq réseaux pilotes. De nombreuses mares ont ainsi bénéficié d'actions de restauration (curage, mise en lumière, reprofilage de berges, etc.). Certaines de ces mares ont été équipées de systèmes d'abreuvement pour permettre aux exploitants agricoles de retrouver l'usage de ces milieux semi-naturels. De nouveaux partenariats ont ainsi vu le jour, avec l'investissement cette année de certaines communes très volontaires, telles que Semmadon (70), Emagny (25), Abergement-le-Petit (39)... Une réorganisation a été conduite concernant les actions transversales, qui ont été intégrées à l'Animation régionale en faveur des zones humides pour une cohérence régionale. Fin 2012, l'inventaire permanent affichait plus de 3 550 mares référencées sur la région. L'assistance technique conduite auprès des particuliers et collectivités désireux de mettre en place des bonnes pratiques de gestion sur leur mare est une action qui a rencontré un vif intérêt. Pourtant, il n'a pas été possible de répondre à l'ensemble des demandes, nombreux étant les acteurs qui s'intéressent à ces milieux.



Plantation de haies sur le réseau de mares d'Abergement-le-Petit (39)



Le Plan azuré de la croisette

Le plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette (*Maculinea alcon rebeli*), financé par la Région, est coordonné par le CEN. En 2012, outre la poursuite des actions de gestion et de conventionnements déjà engagées, on notera en particulier la sortie d'un nouveau plan de gestion sur le site haut-saônois de Renaucourt, l'organisation d'une sortie à destination des nombreux partenaires du programme pour observer les fourmilières-hôtes de l'azuré ou encore la parution d'une première lettre d'information « *Un vers de gentiane* ».



La rencontre à Vernantois (39), en juillet 2012, a permis aux gestionnaires de mieux appréhender l'occupation des sites par les fourmis, souvent les « oubliées » du cycle de l'azuré.



Le saviez-vous ?

Les HAIES jouent de nombreux rôles importants d'un point de vue agronomique (brise-vent pour le bétail, protection des eaux et des sols, production de bois, réservoir d'auxiliaires pour lutter contre les ravageurs des cultures...) mais aussi d'un point de vue écologique car elles abritent de nombreuses espèces qui y nichent, s'y nourrissent ou s'y réfugient. Elles constituent en outre un corridor écologique indispensable à la circulation de la faune et même de la flore.



Mare&Vous est la lettre d'information du Programme régional d'actions en faveur des mares. Elle est diffusée par voie électronique.

www.mares-franche-comte.org



Mélibée (*Coenonympha hero*)



Grassette à grandes fleurs (*Pinguicula grandiflora*)

Un projet de Programme Life pour les tourbières du Jura franc-comtois

Profitant de la dynamique franc-comtoise autour de la gestion et la préservation des tourbières, un projet de programme Life, permettant de mobiliser d'importants financements européens, a vu le jour. Emilie Calvar a ainsi été embauchée à partir d'août 2012 au Conservatoire pour monter ce projet et déposer un dossier de candidature auprès des instances européennes en juin 2013. Le projet a été centré sur la réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien franc-comtois. Il associe le PNR du Haut-Jura, le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, le Syndicat mixte du Dessoubre, la Réserve naturelle du lac de Remoray, la DREAL et est coordonné par le CEN. S'il est retenu, il concernera une soixantaine de tourbières avec au total 16 km de neutralisation de drains, 11 km de restauration de cours d'eau, 7 ha de régénération de zones d'extraction, 51 ha de défrichement ou de peuplements forestiers inadaptés abattus.

La tourbière de l'Entrecôtes-du-Milieu à Foncine-le-Haut (39) fait partie des 60 sites concernés par le projet de programme Life pour la réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien déposé en juin 2013. Réponse en avril 2014.

Participation à la mise en œuvre de plans d'action ou de conservation « espèces »

Parmi le réseau des sites du CEN, 17 sites abritent des stations de plantes (13 espèces représentées) bénéficiant de plans de conservation coordonnés par le CBNFC-ORI et plus de 20 sites sont concernés par des insectes (pour 5 papillons et 3 odonates) à plans de conservation. Le CEN a donc une responsabilité importante dans la conservation de ces espèces vulnérables ; leur présence sur un site constitue toujours un enjeu fort, largement pris en compte dans la définition des objectifs et opérations de gestion.

En 2012, on notera que la commune de Dambelin a signé une convention avec le CEN pour la gestion des pelouses des Prés Nicard, qui abritent l'orchis musc (*Hermi-*

nium monorchis). De nouvelles conventions ont été signées avec des particuliers sur le site jurassien d'orchis de Spitzel (*Orchis spitzelii*). Enfin, deux plans de gestion ont été engagés sur des tourbières qui rejoindront probablement prochainement le réseau de sites : un site à mélibée (*Coenonympha hero*) et un site à lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) et grassette à grandes fleurs (*Pinguicula grandiflora*).

L'orchis de Spitzel (*Orchis spitzelii*) bénéficie d'un plan de conservation.



Le « réseau tourbières » du CEN Franche-Comté

De 2002 à 2011, le Programme régional d'action en faveur des tourbières (PRAT) a permis au CEN de mettre en place des actions de préservation sur près de 30 tourbières du territoire régional. L'évolution du contexte réglementaire, l'émergence de nouveaux dispositifs et la multiplication des acteurs permettent aujourd'hui de se donner de nouvelles ambitions pour la préservation de ces milieux. Ainsi, le principe d'un véritable Plan d'action, intégrant l'ensemble des démarches et des acteurs concernés par la préservation des tourbières, a été validé en 2012 par les gestionnaires régionaux et par le Comité régional zones humides.

Le PRAT « historique », est donc devenu à partir de 2012 le « Réseau tourbières » du CEN, regroupant l'ensemble des sites gérés par le Conservatoire. Un nouveau Plan d'action sera élaboré, au travers des missions confiées au CEN dans le cadre de l'Animation régionale zones humides. Sa rédaction devrait être finalisée en 2014.



Le plan de gestion de la tourbière Sous la Roche à Lamoura (39) a été réalisé en 2012.

En 2012, les actions du CEN sur les tourbières

ont concerné **25** sites répartis sur les **4** départements francs-comtois. Plus de **175** opérations ont été mises en œuvre.



Soutenir les territoires, les gestionnaires et les propriétaires

Besançon (25) : des corridors et des connexions écologiques entre les collines

Le CEN mène une réflexion depuis 2010 afin d'améliorer la connectivité entre les 137 hectares de propriétés communales qui font actuellement l'objet d'une gestion conservatoire et d'une mise en valeur à Besançon. Ainsi, à partir d'un bilan des actions de suivis scientifique menées, le CEN a établi les nouvelles bases de son intervention dans la préservation des collines bisontines et a donné les premiers éléments visant à mettre en place un réseau de connexions

écologiques entre les différentes collines. Des opérations standardisées et reproductibles de suivis et de surveillance ont alors été engagées dès 2013.

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau de corridors fonctionnels, des premières actions de gestion conservatoire ont été menées par la Ville de Besançon sur les vergers de Chamuse. Le CEN a réalisé un inventaire faunistique ainsi qu'une plaquette d'information destinée aux propriétaires, qui a été distribuée lors d'une soirée d'information organisée par la Ville de Besançon et lors de laquelle le CEN est intervenu.



Depuis 2011, la Ville de Besançon, avec l'aide du CEN, accompagne les propriétaires pour valoriser la biodiversité au travers de la gestion de leur verger ou, le cas échéant, de leur restauration. Le but étant que ces vergers restent des « réservoirs biologiques », participant ainsi à la recherche de continuités écologiques.



Aider à la prise en compte des enjeux biodiversité par d'autres acteurs socio-économiques

Le CEN aux comités techniques de la SAFER

Dans le cadre de ses nouvelles missions, la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) Bourgogne-Franche-Comté s'engage à contribuer à la protection de l'environnement et des paysages. C'est ainsi qu'elle a sollicité le Conservatoire pour participer aux Comités techniques de la Haute-Saône et du Doubs afin de disposer de l'expertise d'écologues dans les problématiques environnementales. Les Comités techniques ont pour but d'émettre un avis quant aux projets d'attribution de terrains agricoles et forestiers. Cela doit permettre une amélioration de la prise en compte de l'aspect environnemental par le monde agricole sur certains mouvements fonciers.

Les contrats de territoire

Dans le cadre du programme territorial en faveur des espaces pastoraux du massif du Jura engagé par le Conseil régional de Franche-Comté, la DRAAF, le Commissariat du Massif du Jura et la Chambre régionale d'agriculture, le CEN a poursuivi ses interventions en qualité d'expert sur les projets de réouverture de pâtures.

Il a réalisé un diagnostic sur le site de Sainte-Colombe (25), un avis sur le site de Métabief (25) et rédigé une note technique sur le site de Nantey et Senaud (39). Le CEN a également participé, en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture et l'ONF, aux premières réflexions concernant l'élaboration et la rédaction d'un guide méthodologique destiné aux élus locaux et aux agriculteurs concernés.



Réflexions sur les mesures compensatoires

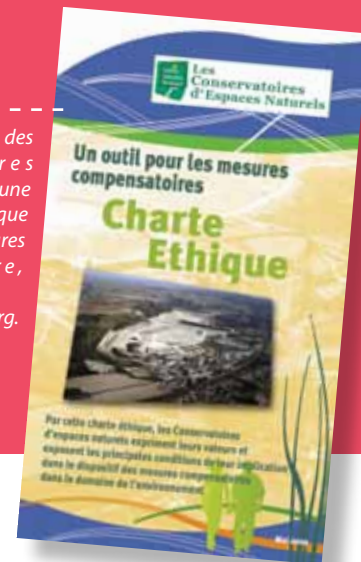
Depuis quelques années, le CEN Franche-Comté est régulièrement sollicité pour l'accompagnement de mesures compensatoires. Aujourd'hui les sites issus de mesures compensatoires (ou réseaux de sites) gérés annuellement par le Conservatoire au travers d'une maîtrise foncière ou d'usage sont au nombre de 8 (13 % du réseau géré), sur des types de milieux très divers : pelouses sèches, prairies alluviales, ripisylve, étangs, réseaux de mares. Le Conservatoire mène alors le portage, en tant que maître d'ouvrage, des mesures compensatoires telles qu'elles ont été définies par le porteur du projet et validées par les services instructeurs. Ainsi, en 2012, des actions de restauration et de gestion ont été réalisées dans ce cadre sur les sites de Voillans, Marchaux (25), mares et étangs autour de l'A39 (39), Fleurey-lès-Faverney et Saint-Loup-sur Semouse (70).

Cependant, les demandes qui sont traitées au sein de nos instances relèvent de plus en

plus d'une sollicitation pour accompagner la définition de la mesure compensatoire, parfois même en amont de la décision des services instructeurs. Le Conseil d'administration appuie son positionnement sur la charte éthique des Conservatoires d'espaces naturels (élaborée en 2009), préconisant une non-intervention du CEN avant validation des services, ce qui a amené un refus du Conservatoire de participer à ces actions. Cependant, il peut également s'agir de la définition opérationnelle de la mesure compensatoire, voire de sa localisation, après validation officielle de son dimensionnement et de sa définition ; le rôle du Conservatoire est alors de favoriser la mesure compensatoire la plus efficace et opérationnelle possible. Ainsi, le Conservatoire a accepté d'accompagner des maîtres d'ouvrages tels que le Conseil général de Haute-Saône sur le contournement de Villersexel, la Communauté de communes Sud Territoire (90) et le Conseil général du Jura pour le contournement ouest de Lons-le-Saunier.

Les réflexions doivent donc se poursuivre, en tenant compte de l'évolution éventuelle de la charte éthique des Conservatoires et de la Doctrine « Eviter, réduire, compenser » de 2012, afin que le Conservatoire définisse ses possibilités d'intervention sur les mesures compensatoires dans le cadre de son Plan d'action quinquennal.

Le réseau des Conservatoires s'est doté d'une Charte éthique sur les mesures compensatoire, consultable sur www.reseau-cen.org.



Et aussi...

Soutenir les territoires, les gestionnaires et propriétaires

Réserve naturelle nationale du lac de Remoray (25)

- Inventaire punaises

Mont Roland à Dole (39)

- Rédaction du plan de gestion

Tourbière Sous la Roche à Lamoura (39)

- Réalisation du plan de gestion

Marais les Monteilliers à Plaisia (39)

- Investigation sur le dépôt de tuf et sur la sensibilité des marais tufeux
- Contact avec la commune de Plaisia, propriétaire du site
- Plan de gestion simplifié

Tourbière En Ronde Fin à La Rosière (70)

- Synthèse, rédaction, édition du rapport annuel
- Réunion d'information et visite de site à destination des habitants de la commune
- Mise en place d'un suivi de la végétation intégrant les communautés de bryophytes
- Mise en place d'un suivi de la turfigène
- Recherche d'un conservateur local
- Inventaire des espèces de faune et de flore remarquables
- Proposer des animations de sensibilisation pour les écoles du secteur

Pelouses de la Montagne de la Roche (70)

- Animation foncière / Conventionnement
- Inventaires complémentaires (botanique, rhopalocères, reptiles, avifaune)
- Prospection supplémentaire (sur prairies de fauche et vergers)

Intervention Lycée Valdoie sur les pelouses sèches de Belfort

- Travaux de gestion
- Approche pédagogique
- Encadrement de travaux de réouverture

Aider à la prise en compte des enjeux biodiversité par d'autres acteurs socio-économiques

Pelouses de la Levée à Voillans (25)

- Réalisation d'un bail rural environnemental
- Suivi du pâturage
- Encadrement des travaux de débroussaillage
- Suivi des rhopalocères

Pelouses de la carrière d'Holcim à Marchaux (25)

- Suivi de l'évolution des habitats naturels et des espèces
- Etudes complémentaires
- Encadrement des travaux de gestion
- Bilan des opérations et note de synthèse

Pelouses et prairies autour du site Natura 2000 de la Colombine (70)

- Cartographie simplifiée d'habitats sur 14 sites
- Mise en place d'un suivi scientifique et technique
- Notice de travaux et programme individuel de réouverture
- Rencontre des agriculteurs et explication du cahier des charges
- Rédaction du programme de travaux et suivi des réouvertures

Mesures compensatoires Communauté de communes Sud Territoire (90)

- Définition des premiers éléments de gestion
- Prospection de terrain
- Recherche bibliographique
- Réunion de bilan et perspectives

Mesures compensatoires réseau de mares CG70 Villersexel

- Diagnostic écologique succinct (analyse de l'occupation du sol, fonctionnement hydrologique, pédologie)
- Rédaction d'un cahier des charges pour la création de mares
- Assistance à la mise en œuvre des travaux
- Etat initial et suivi des mares
- Préconisations de gestion quinquennales

Les actions indiquées en italique sont en cours de finalisation.

RAPPORTS PRODUITS AU CEN EN 2012

Plan de gestion

Rapport de synthèse/bilan

Diagnostic

PARTICIPER À LA CONNAISSANCE RÉGIONALE DU PATRIMOINE NATUREL

notamment concernant
la gestion des milieux
et son suivi



RhoMéo

RhoMéo, acronyme pour « Observatoire des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée » est un projet interrégional initié en 2009 sous l'impulsion de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et des Conservatoires d'espaces naturels présents sur le bassin. Il s'articule autour de trois axes de travail. La Franche-Comté s'investit depuis 2011 dans l'avancée de ce programme porté régionalement par le Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement de Franche-Comté.

L'année 2012 devait marquer la fin de la phase test du programme. Au cours de cette année, le CEN, accompagné de ses partenaires régionaux (CBNFC-ORI, LPO FC, RNN Remoray), a pu achever le travail de terrain qui consistait à tester des indicateurs pour évaluer l'état de conservation des zones humides étudiées. Le CEN a également participé aux réunions de travail organisées à l'échelle du bassin sur les indicateurs faune, flore, hydrologie et pédologie. Il s'agissait notamment de déterminer des méthodes de calcul des indicateurs, d'évaluer leur efficacité dans le cadre du suivi des zones

humides, et de proposer des réajustements sur les protocoles employés.

Dans le cadre de l'axe B, qui teste les suivis à petite échelle par le biais de la télédétection, le partenariat avec la Bourgogne s'est poursuivi. Un stagiaire, spécialiste en images satellites, a été recruté pour exploiter les données acquises au cours de l'année 2011 dans les deux régions. Les résultats issus de cette étude ont servi à alimenter le rapport final concernant cet axe à l'échelle du bassin.

Sur l'axe C, des solutions techniques ont dû être trouvées pour transférer toutes les données franco-toisises au sein de la base de données centrale générée et gérée par le CEN Rhône-Alpes. De nombreux échanges avec cette structure ont eu lieu afin de permettre une agrégation totale des données au sein d'un seul et même outil.

Pour finir, cette année a été marquée par l'organisation début décembre d'un séminaire de resti-

tution des premiers résultats acquis. Ce séminaire, ouvert seulement aux partenaires techniques, avait pour objectif de définir les orientations de ce programme et les produits attendus pour fin septembre 2013. Les travaux se poursuivent donc courant 2013.

Etude pédologique à l'aide d'une tarière gouge dans le cadre du programme RhoMéo.



Les échanges avec les bases de données régionales

Dans le cadre de la réalisation des plans de gestion et des suivis effectués sur ses différents sites d'intervention, le CEN produit de nombreuses données naturalistes. Des systèmes d'échange de données avec les structures gérant les bases de données régionales, qui sont ses partenaires au sein du Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement de Franche-Comté, ont été mis en place.

La convention avec la LPO Franche-Comté ouvre au CEN des droits élargis à la consultation sur « Obsnatu la Base », la base de données en ligne, sur ses sites d'intervention et leurs alentours. Près de 730 données de vertébrés ont été saisies par le CEN sur cet outil en 2012, majoritairement des oiseaux, mais aussi des amphibiens dans une proportion remarquable (30 % des données saisies par le CEN, 10 % de l'ensemble des données d'amphibiens saisies en 2012 dans la région), des mammifères et des reptiles.

Le CEN transmet par ailleurs l'intégralité de ses données botaniques (plus de 6 350 données lors du dernier export en mars 2013) et entomologiques (plus de 2 300 données lors

du dernier export en mai 2013) par l'intermédiaire du logiciel Taxa, propriété du CBNFC-ORI, de la SBFC et de l'OPIE Franche-Comté. Il bénéficie en retour, sur les sites de son réseau et sous certaines conditions sur ses autres sites d'intervention, d'une mise à jour annuelle des données existantes sur la base régionale.

9 380

données naturalistes ont été transmises par le CEN aux associations partenaires en 2012.



L'ORGANISATION ASSOCIATIVE ET FONCTIONNELLE du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Le CEN change ses statuts et son nom

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2012 a été l'occasion de modifier les statuts du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté afin de favoriser l'implication et les échanges avec nos partenaires locaux et institutionnels, et de faciliter l'adhésion des membres individuels. Cette évolution se concrétise par :

- **des membres de droits** : associations à l'origine de la création du Conservatoire et principales collectivités partenaires (Conseil régional, Conseils généraux, Parcs naturels régionaux) ; ces membres sont également invités permanents du Conseil d'administration,

- **des membres partenaires** : personnes morales ou individuelles ayant formalisé leur partenariat avec le Conservatoire au travers d'une convention (dont les propriétaires pour les conventions de gestion),

- **des membres adhérents** : personnes morales ou individuelles ayant versé une cotisation au Conservatoire ; pour les per-

sonnes individuelles, aucune validation en Conseil d'administration n'est nécessaire ;

- **des invités permanents** à l'Assemblée générale.

Un nouveau nom et un nouveau logo

En cohérence avec la reconnaissance des Conservatoires d'espaces naturels inscrite dans la loi Grenelle 2, le Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté (CREN FC) est devenu en 2012 le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

Le CEN Franche-Comté s'est également doté fin 2012 d'une déclinaison régionale du logo commun des Conservatoires. Le réseau national des CEN, avec plus de 24 changements de logos, gagne ainsi en cohérence et en lisibilité.



la vie de la structure fin 2012 en chiffres

16 salariés

13 CDI et **3** CDD

4 stagiaires dans l'année

50 bénévoles

112 membres votants

Le conseil d'administration s'est réuni

4 fois et le bureau **8** fois



Mouvements

Un CDI à été signé avec Mélanie Paris en début d'année pour remplacer Claire Moreau. Coralie Genet a été embauchée en CDD pour remplacer Elvina Bunod en congés maternité puis parental. Deux autres CDD ont été conclus avec Laetitia Leray au mois d'avril puis Ludivine Coincenot (à temps partiel, en complément de son poste de documentaliste au Pôle-relais tourbières) pour le projet Animation régionale en faveur des zones humides. Enfin, Emilie Calvar, chargée de missions pour le projet Life «tourbières» a bénéficié d'un CDD à temps partiel.

L'Assemblée générale extraordinaire du CEN à Quingey (25) lors de laquelle les modifications des statuts et le changement de nom de l'association ont été validés.

Des bénévoles

Une cinquantaine de bénévoles participent régulièrement aux actions du CEN, notamment lors de chantiers nature ou encore lors d'inventaires et de suivis scientifiques.

Le Conservateur bénévole, véritable relais local

Les Conservateurs bénévoles remplissent la mission essentielle de représenter au quotidien le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté au niveau local et de réaliser la surveillance des sites dont ils ont la charge.

Souvent résidant sur le site concerné, ils sont des interlocuteurs privilégiés auprès des acteurs locaux (municipalités, associations, usagers, etc.). Il y avait, en 2012, 20 Conservateurs bénévoles (dont 3 Conservateurs bénévoles adjoints) répartis sur 17 sites d'intervention du CEN.



Chantier nature en faveur de l'azuré de la croisette à Fouvent-Saint-Andoche (70) avec notamment Sylvain Charles, conservateur bénévole du site.

Communication et sensibilisation

Le CEN tisse sa toile

En 2012, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté a mis en ligne son site internet www.cen-franche-comte.org. Ce site est un outil déterminant permettant de communiquer auprès de ses partenaires (collectivités, communes, structures intercommunales, structures associatives) et plus largement auprès de naturalistes, bénévoles, élus, grand public, étudiants en environnement, médias...

Le Conservatoire est également présent sur les réseaux sociaux depuis l'automne 2012. Sa page facebook présente régulièrement de nombreuses photos d'animations et de chantiers. Son compte twitter relaie l'actualité du CEN.



Fréquence grenouille

Du 1^{er} mars au 31 mai 2012 s'est tenue l'opération nationale Fréquence grenouille, coordonnée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France. Fréquence grenouille est l'occasion de sensibiliser différents publics sur la nécessité de protéger les zones humides. Plus de 420 animations ont rassemblé environ 10700 participants sur tout le territoire français. En Franche-Comté, le CEN a réalisé cette année une animation à Abergement-le-Petit (39).

Dans les médias

Comme les années précédentes, les sorties découverte, soirées d'information ou encore chantiers nature réalisés par le Conservatoire ont été médiatisés tout au long de l'année. Un reportage de France 3 Franche-Comté a notamment été réalisé sur la tourbière de Frambouhans (25) dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.

Les rendez-vous nature de la maison de l'environnement de Franche-Comté

Huitième édition pour les rendez-vous nature de la maison de l'environnement, avec pour thème en 2012 : « Nature et savoir-faire ». Le CEN Franche-Comté a réalisé dans ce cadre quatre animations « Pas folle la vache ! » sur les pelouses sèches de Bucey-lès-Gy (70), « Vis ma vie... de berger » pour sensibiliser à l'intérêt du pâturage sur les pelouses à Loulle (39), « Un petit ver de gentiane ? Plaisir azuré ! » pour initier les participants à un suivi naturaliste de l'azuré de la croisette à Vannoz (39) et un chantier nature « Le cheval au service de la nature » à Ougney-Douvot (25).

L'animation « Vis ma vie de berger » organisée sur les pelouses de la corniche de la Culotte à Loulle (39) par le CEN dans le cadre des rendez-vous nature de la maison de l'environnement.



Les Conservatoires d'espaces naturels réunis à Besançon

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le Fonds de dotation ont exceptionnellement organisé leur Assemblée générale et leurs Conseils d'administration à Besançon les 1, 2 et 3 juin 2012. Une quinzaine de conservatoires régionaux sont venus en Franche-Comté animer les temps institutionnels, les groupes de travail, découvrir l'exposition « Et pourtant... elle tourne ! Voyage au pays des tourbières » et visiter les collines bisontines. Lors des différents moments de convivialité émaillant ces deux jours et demi de rencontre, les conservatoires ont consolidé les liens qui font l'efficacité de la fédération.



La lettre d'information du CEN Franche-Comté, envoyée par voie électronique plusieurs fois par an.

Partenariat inter-associatif

Le Conservatoire poursuit les partenariats concrets, formels et informels, avec de nombreuses associations. Il s'agit d'une part des associations locales avec qui nous œuvrons de concert pour la préservation de sites et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité (Société d'histoire naturelle de Champagnole, Gazouillis du Plateau, Société d'histoire naturelle de Montbéliard, Syndicat d'initiative de la Montagne de la Roche, les CPIE de la Bresse du Jura, du Haut-Doubs, du Haut-Jura et de la Vallée de l'Ognon...).

Et, d'autre part, les associations œuvrant pour la connaissance du patrimoine naturel de Franche-Comté : LPO Franche-Comté, CBNFC-ORI, OPIE Franche-Comté, Fédération mycologique de l'Est (FME)...

Le CEN Franche-Comté poursuit également son implication dans la Maison de l'environnement de Franche-Comté en consacrant le temps nécessaire aux réflexions et aux actions à mener dans cet espace où peuvent se croiser différentes dimensions de l'activité environnementale. Cela passe particulièrement par une implication forte au sein du Plateau du patrimoine naturel, afin



que les projets engagés (Sigogne, RhoMéO) puissent se poursuivre, et que le plateau puisse alimenter des réflexions régionales sur les stratégies en faveur du patrimoine naturel.

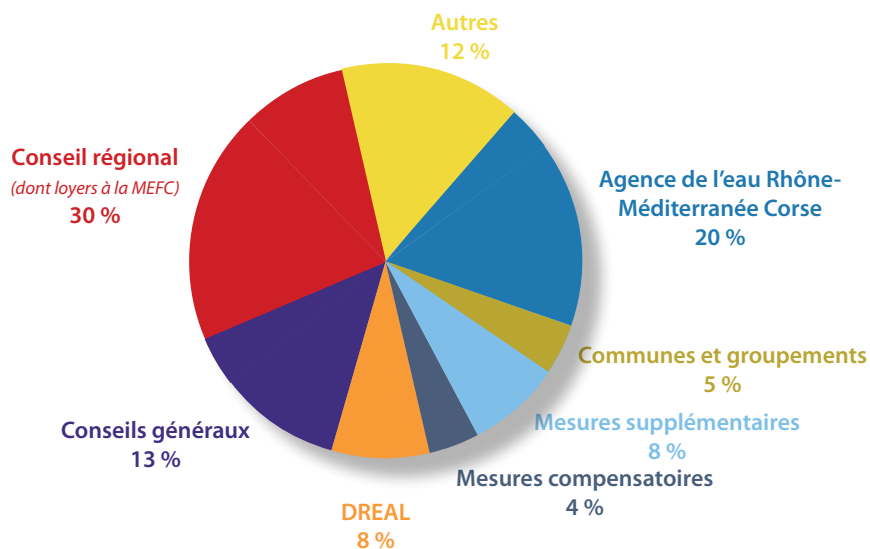
Le CEN Franche-Comté a participé, avec le plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement et d'autres structures, à l'élaboration du portail SIGOGNE. Mis en ligne fin 2012, cet outil innovant et unique en France a pour objectif d'ouvrir à tous l'accès aux informations sur la faune, la flore et les habitats naturels présents sur le territoire franc-comtois. www.sigogne.org

Subventions d'exploitation :

Les subventions ont été en augmentation en 2012 sur l'ensemble de l'exercice (830 935 €, + 15,2 %), correspondant en grande partie au démarrage de l'animation régionale en faveur des zones humides, se traduisant donc par une augmentation des financements du Conseil régional et de l'Agence de l'eau, principaux soutiens du CEN Franche-Comté. L'accompagnement de la DREAL était stable pour notre fonctionnement et en augmentation sur les projets, avec l'engagement d'une aide pour le montage d'un programme Life+ en faveur de la restauration fonctionnelle des tourbières. Malgré des variations individuelles diverses, liées aux programmes engagés ou aux disponibilités financières, le financement apporté par les Conseils généraux, les communes et les groupements de commune a été stable au global. Les financements issus de la mise en œuvre de mesures compensatoires ont été stables tandis que ceux issus des mesures supplémentaires en faveur de l'Environnement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est continuent de décroître régulièrement, comme cela est prévu jusqu'en 2016. La part de financement « Autre » est restée au même niveau élevé que l'année précédente, traduisant la

bilan financier

poursuite du programme RhoMéO (projet d'observatoire pour le bassin Rhône-Méditerranée) porté par la Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement et financé par l'Agence de l'eau et le FEDER.

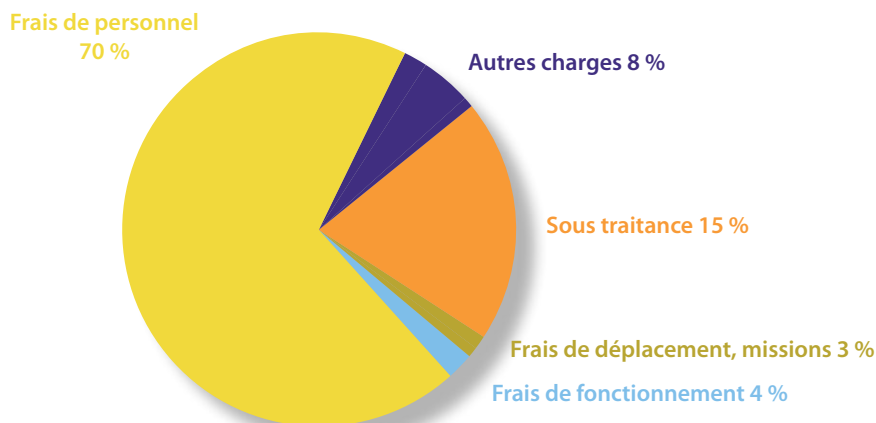


Les dépenses

Les dépenses ont également été en augmentation en 2012 (847 689 €, + 22,8 %), ce qui résultait en grande partie de l'engagement de l'animation régionale en faveur des zones humides. En effet, la mobilisation sur ce projet s'est traduite par le recrutement spécifique de deux salariés (temps plein et

quart-temps, ce qui a participé à la forte augmentation des salaires et charges de l'équipe, passant à 594 624 € (+25 %). L'augmentation de ces charges de personnels provenait également du recrutement pour mener le projet Life+ « tourbières » et du remplacement puis du départ de Laurent

Delafollye du CEN. Le montant de la sous-traitance a été en relative diminution (- 10 000 €), liée en partie à la sortie progressive des mesures supplémentaires en faveur de l'Environnement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est. La poursuite de l'attention portée à la limitation de nos coûts internes a permis encore de stabiliser les frais de fonctionnement à un niveau très bas, représentant 8,3 % des dépenses totales.



“ Rapport financier présenté par Jean-Marie Valdenaire, trésorier du CEN Franche-Comté Vendredi 24 mai 2013, Assemblée générale du CEN, Marchaux (25)

• COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012

Les comptes annuels 2012 du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté présentent un résultat net comptable excédentaire de 33 183 €. C'est la quatrième année consécutive que nos comptes sont en excédent.

• LES PRODUITS

L'ensemble des produits progresse de 11,1 % par rapport à l'année précédente et passe de 1 187 107 € en 2011 à 1 318 361 € en 2012, soit +131 254 €. Cette progression s'explique grâce à une augmentation de 15 % des subventions accordées. C'est une augmentation importante : les subventions passent de 721 591 € en 2011 à 830 935 € en 2012. Ce niveau n'a jamais été atteint et nous remercions vivement nos financeurs pour la confiance qu'ils nous témoignent.

• LES CHARGES

Le total des charges augmente de 9,3 % en un an et passe de 1 176 302 € en 2011 à 1 285 178 € en 2012, soit + 108 876 €. Les salaires et les charges sociales augmentent de 18,7 % et passent de 471 610 € en 2011 à 559 668 € en 2012. Les salaires et charges sociales représentent le premier poste de dépenses du CEN à hauteur de 43,5 % des charges. Avec l'augmentation des subventions, ils traduisent l'augmentation d'activité du Conservatoire en 2012. Les charges externes ont encore fortement diminué par rapport à 2011 (-85 %), notamment expliquées par une forte réduction de la sous-traitance.

• COMMENTAIRES SUR LE BILAN DE L'EXERCICE 2012 :

A) ACTIF

Les immobilisations :

Elles représentent la somme de 262 247 € en 2012 contre 260 003 € l'année précédente, soit une légère progression de 0,9 % par rapport à 2011. Les terrains représentent 96,7 % des immobilisations corporelles pour une valeur nette comptable de 248 404 € (soit + 0,2 % par rapport à 2011).

B) PASSIF

Les fonds dédiés

Rappel : ils indiquent la partie des ressources, affectée par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée au 31/12/2011 conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés diminuent de 3,7 % et représentent la somme de 437 481 € contre 454 070 € en 2011. Ils restent à un niveau élevé par rapport aux recettes ; ce qui peut générer des difficultés de trésorerie pour le CEN.

• ANALYSE DE LA SITUATION :

L'activité soutenue du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté en 2012 a permis de poursuivre le redressement de sa situation financière avec une amélioration de son bilan. La forte implication de ses salariés est à l'origine de ces résultats encourageants.

La gestion prévisionnelle des dossiers doit nous permettre aussi d'anticiper davantage les paiements et de redresser la trésorerie de l'association.



En conclusion

La baisse de l'activité pressentie à partir de 2013 est une nouvelle épreuve pour l'équilibre financier de notre association. Les acquis de 2012 nous permettront-ils d'y faire face ?

• BUDGET PRÉVISIONNEL 2013

Le budget s'équilibre à 1 177 630 €, en baisse de 5 % par rapport à celui de 2012. Cette baisse est la conséquence d'une diminution attendue des aides publiques pour le Conservatoire. Nous avons prévu une augmentation des salaires et charges de 6 % et pris en compte une baisse importante de la sous-traitance qui passe de 150 000 € à 88 000 €.



Les membres et l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Le conseil d'administration en 2012 au terme de l'AG du 19/09/12

Collège des associations

Commission de Protection des Eaux > *Jean-François Lallement*
France Nature Environnement - Doubs > *Dominique Langlois*
France Nature Environnement - Franche-Comté > *André Linderme*
Jura Nature Environnement > *Dominique Malécot*
Ligue de Protection des Oiseaux > *Christophe Mauvais*

Collèges des collectivités territoriales et établissements publics

Conseil régional de Franche-Comté > *Sophie Fonquernie, Eric Durand suppléant*
Conseil général de la Haute-Saône > *Paul Cheviet*
Conseil général du Territoire de Belfort > *Anne-Marie Forcinal*
Parc naturel régional des Ballons des Vosges > *Philippe Girardin*
Parc naturel régional du Haut-Jura > *Yves Poète*

Collège des individuels :

> *Anne Vignot*
> *Walter Chavanne*
> *Francis Muller*
> *Bernard Perrin*
> *Jean-Marie Valdenaire*

Conseil scientifique et salariés :

> *Bruno Tissot*
> *Magalie Mazuy*

Invités permanents :

DREAL
France Nature Environnement - Territoire de Belfort et France Nature Environnement - Haute-Saône

Le bureau en 2012

Présidente : Anne VIGNOT
Vice-Président : Bruno TISSOT
Trésorier : Jean-Marie VALDENAIRE
Trésorier adjoint : Walter CHAVANNE
Secrétaire : Christophe MAUVAIS
Secrétaire adjoint : Dominique MALÉCOT

L'équipe salariée en 2012

Christophe Aubert, directeur
Sylvain Moncorgé, chargé de missions
Bernard Destrieux, chargé de missions
Raphaël Vauthier, chargé de missions
Luc Bettinelli, chargé d'études et de missions
Bertrand Cotte, chargé d'études
Mélanie Paris, chargée d'études en remplacement de Claire Moreau
Olivier Billant, chargé d'études
Maëla Renaud, chargée d'études en remplacement de Laurent Delafollye (congé individuel de formation)
Magalie Mazuy, chargée d'études
Christian Coutand, technicien berger
Laetitia Leray, chargée de projet
Emilie Calvar, chargée de projet
Sandrine Morlot, comptabilité
Lydie Groperrin, secrétaire
Elvina Bunod, chargée de communication, remplacée lors de son congé maternité par Coralie Genet
Ludivine Coincenot, documentaliste

L'équipe salariée au 1^{er} septembre 2013

Administration / Communication



Christophe Aubert
Directeur



Sandrine Morlot
Secrétaire comptable



Lydie Groperrin
Secrétaire



Elvina Bunod
Chargée de communication



Ludivine Coincenot
Documentaliste

Chargés de projet



Laetitia Leray
Chargée de projet
Zones Humides

Chargés de missions



Bernard Destrieux
Doubs et Territoire de Belfort /
Natura 2000



Sylvain Moncorgé
Jura /
Réseau tourbières



Raphaël Vauthier
Haute-Saône /
Programme régional d'actions
en faveur des mares



Luc Bettinelli (chargé de
missions et d'études)
Plans de conservation espèces /
programmes scientifiques

Technicien



Christian Coutand
Technicien berger

Chargés d'études



Bertrand Cotte



Mélanie Paris



Magalie Mazuy



Maëla Renaud



Olivier Billant



Dominique Malécot
En charge de la gestion de la
Réserve naturelle régionale de Mancy

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels en 2012 en chiffres

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont des associations à but non lucratif. Engagés mais non militants, ils œuvrent, pour les plus anciens, depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et paysager.

- **29** Conservatoires d'espaces naturels dont **21** régionaux et **8** départementaux
- Plus de **720** professionnels et plus de **11 700** adhérents et bénévoles
- Près de **2 500** sites d'intervention en France métropolitaine et à la Réunion couvrant plus de **134 000** ha
- Plus de **950** contrats avec des agriculteurs sur **535** sites d'intervention
- **75 000** personnes sensibilisées à la nature à travers des animations nationales et locales en 2012

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté ne seraient pas possibles sans le soutien

> financier de :

- **Collectivités et établissements publics** : Ville de Besançon, Ville de Belfort, Communauté d'agglomération de Vesoul, Commune de Belvoir, Commune de Charquemont, Pays de Montbéliard Agglomération, Communauté de communes des Coteaux de la Haute Saône, Commune de Champlitte, Communauté d'agglomération du Grand Dole, Communauté de communes des Monts de Gy, Commune de Danjoutin, Commune de Montrond-le-Château, Commune d'Esserval-Tartre, Syndicat Mixte de la zone de l'échangeur Autechaux/Baume-les-Dames (SMIX)...
- **Partenaires privés et associatifs** : Mesures supplémentaires pour l'Environnement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est, Réseau Ferré de France, APRR, Société MEAC, GDFC – HOLCIM, CPIE de la Bresse du Jura, Fondation Crédit Coopératif, Plateau Patrimoine naturel de la MEFC, RN du Ravin de Valbois, RN du lac de Remoray, Association TRI, France Nature Environnement Franche-Comté, Maison de l'environnement de Franche-Comté, CPIE de la Vallée de l'Ognon...



> technique des :

Communes et les exploitants agricoles concernés par le réseau de sites CEN, les communes partenaires du PRAM, Communauté de communes du Pays Baumois, Chambre d'agriculture de la Haute-Saône, PNR des Ballons des Vosges, PNR du Haut-Jura, Maison de l'environnement de Franche-Comté, Plateau Patrimoine naturel de la MEFC, CBNFC-ORI, CPEPESC, CPIE de la Vallée de l'Ognon, CPIE du Haut-Jura, CPIE de la Bresse du Jura, CPIE du Haut-Doubs, LPO Franche-Comté, Pôle-relais Tourbières, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les CEN Bourgogne / Rhône-Alpes / Savoie, Communauté de communes de la Petite Montagne, les Gazouillis du Plateau, Jura Nature Environnement, OPIE FC, SBFC, les Réserves naturelles nationales de Franche-Comté, Syndicat mixte de la Loue, Syndicat mixte du Dessoubre et de valorisation du bassin versant, Service des espaces verts de la Ville de Besançon, Comité handisport du Territoire de Belfort et SINAPS, CNPA Charquemont, Fédération mycologique de l'Est, SHN de Champagnole, Association communale de chasse agréée (ACCA) de Champlitte, ACCA de Quitteur, ONF FC, DDT 25-39-70-90, Fédération de chasse 39-70-90, ONCFS, FPPMA 39, EPLEFPA Mancy, LEGTA Montmorot, lycée de Valdoie, Lycée Colomb de Lure, Ferme du Hérisson, Ferme des Frasses, Syndicat d'initiatives Montagne de la Roche, Communauté de communes Frasne-Drugeon, EPTB Saône Doubs, SAFER, Jura Natura Services, Chantiers Environnement, Bureau d'études Pierre Goubet, Cabinet Reilé...

Merci également aux adhérents et bénévoles du Conservatoire !

Directrice de publication : Anne Vignot

Rédaction : CEN FC • Mise en page : CEN FC / E. Bunod

Photos : M. Paris, S. Moncorgé, E. Bunod, S. Gharet, L. Bettinelli, M. Mazuy, M. Renaud, R. Vauthier, C. Moreau, S. Schneitter, B. Destrieux, B. Cotte, M. Cottet, G. Doucet, O. Billant, C. Aubert.

Dépôt légal : octobre 2013 / N° ISSN 2119-3576 / Imprimé sur papier recyclé par Simon Graphic à Ornans (25)





Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. : 03 81 53 04 20 • Fax : 03 81 61 66 21 •
Courriel : contact@cen-franchecomte.org
www.cen-franchecomte.org

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Ses principaux partenaires financiers :

